



Contact pour les jeunes domiciliés dans l'Ain

SDJES de l'Ain

Mail : ce.sdjes01.snu@ac-lyon.fr

Parcours SNU – Etape 2

Mon temps d'engagement au service de la Nation

RDV sur la plateforme

<https://moncompte.snu.gouv.fr>

Félicitations ! Vous venez de valider votre séjour de cohésion.
Vous pouvez dès maintenant télécharger votre attestation de réalisation phase 1



 **BON À SAVOIR** : A la fin de la validation d'une phase vous pouvez accéder à votre attestation. Celle-ci est disponible depuis votre espace volontaire.

- Connectez vous à votre espace volontaire
- Cliquez sur "Phase 1 - Séjour" puis "télécharger mon attestation"

Note : si vous téléchargez votre fichier sur smartphone, celui-ci peut se trouver dans votre dossier "Téléchargements".

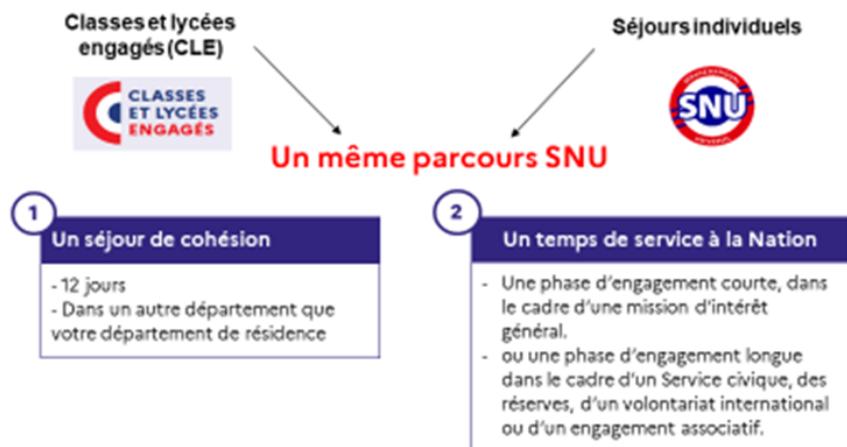
Livret du jeune en parcours SNU – Etape 2

Un parcours SNU, en deux étapes.....	page 3
Modalité courte de réalisation de l'étape 2 : la mission d'intérêt général (MIG)	page 3
Je souhaite faire une MIG, les démarches sur la plateforme https://moncompte.snu.gouv.fr	page 5
Demander la reconnaissance d'un engagement déjà réalisé (équivalence MIG).....	page 8
MIG initiative : j'ai trouvé une MIG, qui n'est pas sur la plateforme.....	page 9
Contreparties et avantages liés au Service National Universel.....	page 11
Modalité longue de réalisation de l'étape 2 : les autres programmes d'engagement.....	page 13
Je trouve les coordonnées de mon référent.....	page 16

Un parcours SNU en 2 étapes

Le SNU : pour moi, pour les autres, pour la France

Deux modalités de réalisation du SNU



Comment réaliser l'étape 2 du SNU, appelé Temps de service à la Nation (étape facultative) :

Après avoir réalisé son séjour et cohésion ou sa classe engagée,

deux modalités sont donc possibles pour réaliser l'étape 2 :

- ✓ soit une phase d'engagement courte (la MIG)
- ✓ soit une phase d'engagement longue dans un des dispositifs d'engagement proposés sur la plateforme <https://moncompte.snu.gouv.fr> : le service civique, les réserves opérationnelles des armées (armée de Terre, armée de l'Air, Marine Nationale) de la gendarmerie nationale et de la police nationale, le Service Militaire Volontaire, l'engagement associatif, la réserve civique jeveuxaider.gouv.fr, le corps européen de solidarité

Modalité courte de réalisation de l'étape 2 du SNU : la Mission d'intérêt Général- MIG

Engagez-vous selon vos préférences. C'est vous qui choisissez la cause que vous voulez soutenir. Vous allez vous sentir pleinement utile à la société. Il existe 9 thématiques : Environnement et développement durable, Solidarité, Sport, Sécurité, Culture, Santé, Education, Défense et mémoire, citoyenneté. La mission d'intérêt général (MIG) est une forme d'engagement citoyen bénévole d'une durée de 84 heures ou de 12 jours à faire en dehors du temps scolaire et s'engager auprès d'une ou plusieurs structures d'accueil. Avec la MIG, vous intervenez dans la réserve du SNU.

Quelles structures peuvent mobiliser des jeunes en MIG : les associations loi 1901 (par exemple des associations culturelles, sportives, des associations caritatives, de préservation de l'environnement...), les collectivités locales (une mairie ou une communauté de communes). Un référentiel de missions possibles en collectivités est téléchargeable sur le site de la DSDEN, les établissements publics, les établissements de santé privés d'intérêt collectif, les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) publics et associatifs, les entreprises solidaires d'utilité sociale agréée, les corps en uniforme : les différents corps d'armée via des préparations militaires, les gendarmes (notamment avec les cadets de la gendarmerie) les services de police, de gendarmerie et de sécurité civile et les services de l'Etat.

Voici quelques exemples d'activités conduites en MIG :

Participation à un évènement (culturel, sportif, cérémonie commémorative, etc.) préparation à l'évènement, appui logistique, lien avec les publics
Communication : développer les réseaux sociaux, web radio, élaborer une newsletter, etc.
Actions en faveur de l'environnement : sensibiliser à la protection de l'environnement, entretien des sentiers, des espaces verts et des plages, etc.
Actions en direction des personnes âgées ou en grande précarité : collecte des produits de première nécessité, distribution des repas, participation aux maraudes sociales, conversation, accompagnement de promenades, partage de jeux avec les résidents d'un EHPAD
Appui au fonctionnement d'une médiathèque
Aide animateur(rice) au sein d'un accueil de loisirs périscolaire ou pendant les vacances
Découverte des institutions....

Important, à savoir :

- Les projets de MIG doivent être proposés par les structures sur la plateforme admin.snu.gouv.fr afin d'être étudiés et validés par le SDJES 01.
- Lorsque la structure approuve la candidature d'un jeune sur la plateforme admin.snu.gouv.fr, un contrat d'engagement MIG quadripartite est généré et envoyé automatiquement par mail au SDJES, aux représentants légaux, et à la structure et doit être validé par chacune des parties.
- Au cours de la mission, chaque volontaire est accompagné par un(e) tuteur(trice) au sein de sa structure d'accueil
- La mission permet de jouer un rôle actif dans une structure d'accueil, ce n'est pas un stage d'observation, ni une mission qui permettrait de remplacer un salarié. Par exemple, un jeune en MIG est aide animateur mais il ne peut se voir confier l'encadrement de groupe d'enfants, en autonomie.
- Les activités de la mission sont programmées en dehors du temps scolaire, sur les weekends, après les heures de cours, ou pendant les vacances scolaires.
- Les horaires sont encadrés par la réglementation : 7 heures par jour max, 35 heures par semaine max, pas d'activités avant 6 heures du matin et après 22 heures.
- La structure d'accueil est chargée de la surveillance et de la sécurité du volontaire accueilli. L'organisme d'accueil le couvre des dommages subis par lui ou causés à des tiers dans l'accomplissement de sa mission (assurance responsabilité civile).

Valorisation du SNU dans son projet d'avenir et parcours sup :

La participation au SNU peut être valorisée dans le cadre des démarches Parcours Sup dans la rubrique dédiée aux activités d'engagement, au bénévolat. Le SNU a fait naître ou a conforté un souhait d'orientation professionnelle ? Vous avez développé des qualités humaines (par exemple, sens du service, sens de l'écoute, le travail en équipe, le sens relationnel, confiance en soi, organisation, sens de l'initiative...). Pensez à les mettre en valeur dans vos démarches d'orientation écrites ou lors d'entretiens oraux.

Je souhaite faire une MIG, quelles sont les démarches sur la plateforme <https://moncompte.snu.gouv.fr/>

La plateforme internet SNU <https://moncompte.snu.gouv.fr/> permet aux jeunes de gérer l'ensemble des démarches en lien avec le parcours SNU (inscription au séjour de cohésion, participation et validation à la phase 2, téléchargement des attestations de réalisation...). Pour candidater, il faut obligatoirement avoir fait son séjour de cohésion ou sa classe engagée dans son intégralité.

1 : Je me connecte sur mon compte SNU et je clique sur l'onglet « Phase 2 – Engagement »

SNU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Accueil

Phase 1 - Séjour

Phase 2 - Engagement

Mission d'intérêt général

Autres engagements

Besoin d'aide

diag oriente
Outil d'aide à l'orientation

Mon engagement, un temps au service de la Nation

Engagez-vous selon vos préférences ! C'est vous qui choisissez la cause que vous voulez soutenir à travers votre phase 2. Vous allez vous sentir pleinement utile à la société.

Réaliser une mission d'intérêt général

Découvrir les autres engagements

Découvrez la Réserve SNU

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Quisque quis nunc in ex pellentesque vulputate eget vel massa. Nulla ultrices odio ac fermentum elementum

Demandez la reconnaissance d'un engagement déjà réalisé

Faites reconnaître comme mission d'intérêt général un engagement déjà réalisé au service de la société

2 : Réaliser votre mission d'intérêt général

The screenshot shows the SNU (Service National Universel) website interface. On the left is a dark blue sidebar with the SNU logo and navigation menu items: Accueil, Phase 1 - Séjour, Phase 2 - Engagement (with 'En cours' highlighted), Mission d'intérêt général, Autres engagements, and Besoin d'aide?. At the bottom of the sidebar are social media icons for Facebook, Twitter, and Instagram, and a 'diag oriente' tool for orientation. The main content area has a dark blue header with the title 'Réalisez votre mission d'intérêt général' and a sub-header 'Mettez votre énergie au service d'une société plus solidaire et découvrez votre talent pour l'engagement en réalisant une mission d'intérêt général !'. Below this are two buttons: 'Renseigner mes préférences' and 'Trouver une mission'. A large image on the right shows a woman in a white shirt and mask interacting with a young girl in a checkered shirt. Below the header are three white boxes with links: 'J'ai des questions sur la mission d'intérêt général', 'J'ai trouvé une mission qui n'est pas sur la plateforme', and 'J'ai des questions sur la reconnaissance d'engagement'. A section titled 'Partez en préparation militaire' includes a sub-header 'Partez à la découverte des métiers de la Défense en réalisant une préparation militaire au sein d'un corps d'armée'. Below this is a card for 'Demandez la reconnaissance d'un engagement déjà réalisé', which includes a sub-header 'Faîtes reconnaître comme mission d'intérêt général un engagement déjà réalisé au service de la société' and a 'Faire ma demande' button. At the bottom of the page, a dark blue button with a list icon and the text 'Renseigner mes préférences' is highlighted.

Attention, pensez bien à Renseigner et enregistrer la rubrique « Renseignez mes préférences » du MIG : (notamment vos préférences de thématiques de mission, de format et de période de MIG, de localisation (vous pouvez mentionner le code postal d'un proche, en dehors de votre département d'habitation, pour élargir la recherche de MIG).

Cliquer sur « Trouver une mission »

🔍 Trouver une mission

En cliquant sur cette rubrique vous aurez accès à la liste des MIG qui correspondent à vos critères de préférences et à partir de la liste affichée, vous pourrez candidater, en ligne, en un clic. La candidature est automatiquement transmise, via la plateforme, à la structure.

La mission apparaît dans votre espace personnel sous l'un des statuts suivants, selon l'étape de déroulement de la MIG :

Candidature en attente de validation : elle va être étudiée par la structure d'accueil

Candidature approuvée : la structure a pris connaissance de votre candidature et l'a acceptée

Candidature refusée : refus de la candidature par la structure

Mission effectuée : La totalité de la mission a été réalisée et la structure a clôturé la MIG en validant les heures effectuées.

Cas particulier des candidatures pour des MIG Préparations militaires

👤 Partez en préparation militaire
Partez à la découverte des métiers de la Défense en réalisant une préparation militaire au sein d'un corps d'armée

Partez en préparation militaire

Vous désirez découvrir les armées et leurs métiers ? Vous cherchez la camaraderie, de l'exigence, des rencontres ? Continuer d'apprendre et rencontrer des jeunes de tous horizons ? Embarquez pour l'aventure en rejoignant une des missions d'intérêt général... [Lire plus](#)

- ✔ J'ai 16 ans révolus
Le 1er jour de la mission choisie
- ✔ Je suis apte aux activités sportives
Pas de contre-indication médicale
- ✔ J'ai effectué mon recensement citoyen
[En savoir plus](#)

Vous remplissez les conditions ?
N'attendez plus !

🔍 Trouver une préparation militaire

Dossier d'éligibilité aux préparations militaires
Pour candidater, veuillez téléverser les documents justificatifs ci-dessous. [En savoir plus](#)

Pièce d'identité	Autorisation parentale	Certificat médical de non contre-indication...	Attestation de recensement Facultatif
À renseigner	À renseigner	À renseigner	À renseigner

Une préparation militaire est un type de mission d'intérêt général réalisée auprès des armées. Elle consiste à effectuer un stage d'immersion destiné à faire découvrir l'armée, d'une durée de 5 à 12 jours suivant les spécialités. Les préparations militaires peuvent se réaliser sur des weekends ou bien regroupées sur des jours. Les volontaires sont alors hébergés sur place.

Il en existe plusieurs : Préparation Militaire Marine, Préparation Militaire Terrestre, Préparation Militaire Aérienne.

Je suis intéressé(e) par une Préparation Militaire, comment postuler ?

Pour postuler à une Préparation Militaire vous devez : avoir 16 ans et être recensé.

Un dossier d'éligibilité doit être rempli sur la plateforme en télé-versant, sur la plateforme, les 4 documents suivants : un certificat médical, une autorisation parentale (attention trame type à bien respecter), une copie recto verso de la carte d'identité et l'attestation de recensement). Vous devez également candidater sur la préparation militaire de votre choix.

Conseils : Bien penser à classer la candidature en préparation militaire en Choix n°1. Attention, il y a peu de places et beaucoup de candidats. Toutes les candidatures ne sont pas acceptées. Pour cette raison, nous conseillons de prévoir un plan B pour réaliser votre MIG.

Demander la reconnaissance d'un engagement déjà réalisé (équivalence MIG)



**Demandez la reconnaissance
d'un engagement déjà réalisé** ⓘ

Certaines expériences d'engagement permettent de demander reconnaissance d'un engagement déjà réalisé (valider une MIG, par équivalence):

- **La réussite de la formation de jeune sapeur-pompier** (sur présentation du brevet national de jeune sapeur-pompier)
- **L'obtention du statut de stagiaire BAFA à l'issue de la formation générale** (sur présentation de l'attestation de réussite de la formation générale)
- **L'accomplissement d'une mission de Service Civique** (6 mois minimum) (sur présentation de l'attestation de fin de mission de service civique)
- **Le certificat Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS)**
- **Les engagements lycéens**
- **La participation à une Préparation Militaire hors offre MIG de la plateforme moncompte.snu.gouv.fr**

La procédure de demande d'une reconnaissance d'un engagement déjà réalisé se fait via la plateforme [https://moncompte.snu.gouv.fr/](https://moncompte.snu.gouv.fr) en télé-versant dans la rubrique « Demandez la reconnaissance d'un engagement déjà réalisé » un justificatif de son engagement. La validation est effectuée par la référente MIG du SDJES 01 qui peut, le cas échéant demander un complément d'informations.

MIG initiative : J'ai trouvé une mission qui n'est pas sur la plateforme

J'ai trouvé une mission qui n'est pas sur la plateforme

Si vous ne trouvez pas de MIG sur la plateforme correspondant à vos critères, vous pouvez faire des candidatures spontanées auprès de structures (contacter votre mairie ou consulter sa page internet pour avoir accès à la liste des associations du territoire) qui vous correspondent et leur suggérer de créer une MIG selon les formalités suivantes :

Si une structure est prête à vous mobiliser, vous pouvez lui transmettre **le mode d'emploi pour proposer une MIG à destination des structures d'accueil disponible auprès du SDJES 01**. Cette structure devra s'enregistrer sur la plateforme admin.snu.gouv.fr, proposer une MIG. Le SDJES 01 en prendra connaissance, la validera si le contenu est conforme. La mission sera alors visible, sur la plateforme jeune SNU, dans la liste des MIG, et vous pourrez candidater.

Quelques conseils pour organiser une recherche de MIG auprès d'une structure, en dehors de la plateforme

1/se préparer pour pouvoir présenter synthétiquement le parcours SNU	Vous présentez (âge, parcours scolaire, vos qualités, vos passions et loisirs) Décrire votre parcours d'engagement SNU (le séjour de cohésion, ou la classe engagée suivi(e), votre motivation à vouloir effectuer une MIG Pouvoir expliquer rapidement le SNU, ses objectifs. Evoquer vos contraintes scolaires qui auront des incidences sur l'organisation de la MIG (la MIG doit avoir lieu hors temps scolaire) et à quel moment de la semaine ou des vacances, on est disponible pour la MIG.
2/ Vérifiez que la structure d'accueil fait partie de la liste des structure éligibles	Vérifier le statut juridique pour vous assurer qu'elle est éligible à l'accueil de MIG. Liste des structures juridiques pouvant accueillir des jeunes en MIG : associations loi 1901, collectivités territoriales, établissements publics, services de l'État, établissements de santé privés d'intérêt collectif, établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) publics et associatifs, corps en uniforme (armées, services de police, de gendarmerie et de sécurité civile), entreprises solidaires d'utilité sociale agréée; associations à objet mixte, régies par la loi 1901, qui exercent des activités culturelles et des activités caritatives, culturelles, de bienfaisance pourront proposer des MIG, à condition que la mission proposée n'ait aucun lien avec la gestion ou les activités liées à un espace de culte.
3/ Exprimez vos motivations pour vous investir dans le cadre d'une MIG au sein de cette structure	Expliquez quelles activités ou projets vous intéressent plus particulièrement en lien avec les thématiques de MIG possibles ou si vous n'avez pas d'idées précises, votre souhait de découvrir la structure. Si vous avez déjà un projet d'avenir (métier, ou formation) en lien avec la MIG, valoriser bien cet aspect lors de cette candidature.
4/ Informer les structures d'accueil sur les démarches	Remettre à la structure d'accueil le document « Mode d'emploi à destination des organismes : Proposer une MIG » pour l'informer des démarches d'enregistrement à faire sur la plateforme admin.snu.gouv.fr Obligatoire pour que la MIG soit intégrée au parcours SNU du jeune.

Exemple de trame de lettre de motivation pour solliciter la création d'une MIG au sein d'une structure

Nom Prénom du candidat (coordonnées)

A l'attention de la structure

Objet : Candidature spontanée pour la réalisation d'une Mission d'Intérêt Général (MIG) dans le cadre du Service National Universel (SNU)

Ville, le « date »,

Monsieur, Madame le(a) Directeur(rice),

J'ai l'honneur de solliciter votre accord pour me permettre d'effectuer tout ou partie de ma Mission d'intérêt Général – SNU (Service National Universel) au sein de votre structure (**nom de la structure**)

Je suis, en effet, actuellement en parcours d'engagement citoyen SNU qui vise à favoriser le développement de jeunes actifs, solidaires et responsables. J'ai déjà validé l'étape 1 de mon SNU en participant au séjour de cohésion ou la classe engagée qui s'est déroulé **du ...au ...(préciser les dates)**, dans le département du (**nom du département**). Le SNU s'adresse aux jeunes âgés de 15 à 17 ans.

Pour valider l'étape 2 de mon SNU, j'ai la possibilité d'effectuer au moins 84 heures de Mission d'Intérêt Général (ou 12 jours en continu), laquelle doit se dérouler en dehors du temps scolaire (éventuellement après les cours, les mercredis après-midi et week-end en période scolaire ou pendant les vacances scolaires). La mission est effectuée à titre bénévole.

Concrètement, dans le cadre d'une MIG une structure, peut, à titre d'exemple confier les activités suivantes à un jeune SNU:

- Participer, quelques heures par semaine, aux activités d'une structure locale chargée de service au public (aide à l'accueil...). Par exemple au sein d'une bibliothèque ; ou encore dans un accueil de loisirs pour faire de l'aide aux devoirs
- Apporter son concours à un projet existant et ponctuel comme l'organisation d'événements culturels ou sportifs, d'activités en faveur de l'environnement (chantiers, journée nettoyage de la nature...), ou encore en direction de personnes âgées (aide au repas des anciens, temps d'échanges et de jeux de société...)

Je suis très motivé à l'idée d'effectuer une MIG au sein de votre structure pour les motifs suivants : (les citer).

Je suis disponible sur les périodes et horaires suivants : (les préciser) et me tiens à votre disposition pour un entretien éventuel préalable.

Si vous acceptez ma candidature, vous aurez à inscrire votre structure puis la mission d'intérêt général confiée sur la plateforme admin.snu.gouv.fr puis valider ma candidature informatiquement.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie d'agréer, l'expression de ma considération distinguée,

Signature

PJ : curriculum vitae (facultatif)

Le parcours du SNU permet de bénéficier d'avantages liés au passage du permis de conduire :

1^{er} avantage la réalisation du séjour de cohésion et pendant 1 an donne l'accès gratuit à une plateforme d'apprentissage en ligne pour préparer l'épreuve théorique générale (ETG) du code de la route. Pour les jeunes de la Région Auvergne Rhône Alpes l'accès se fait sur Pass Rousseau auprès de Codes Rousseau partir des identifiants reçus par mail après le séjour.



TIENS-TOI PRÊT ! TU VAS BIENTÔT RECEVOIR PAR MAIL TES IDENTIFIANTS POUR TE CONNECTER À PASS ROUSSEAU

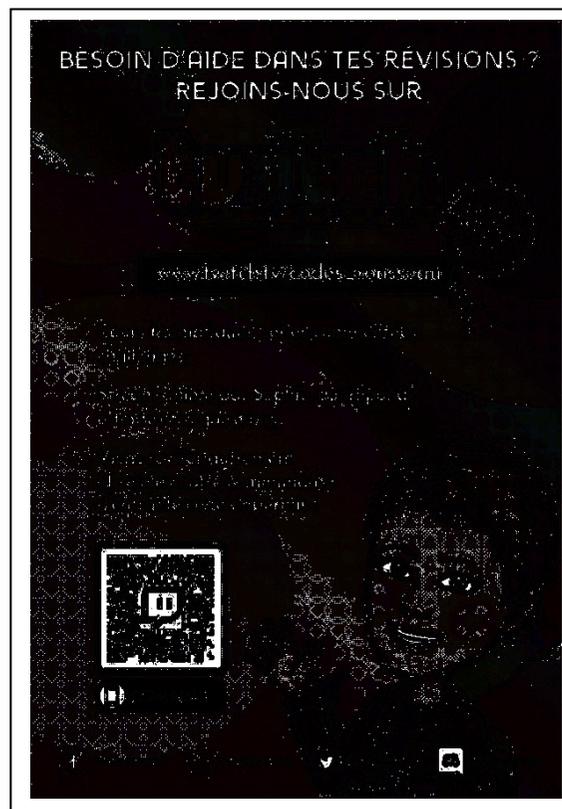
1 Connecte-toi sur codesrousseau.fr

2 Entraîne-toi avec les 120 séries disponibles, soit 2400 questions !
Toutes les corrections sont commentées et animées.

3 Suis ta progression générale ou thématique et partage tes résultats sur [f](#) ou [t](#) !

4 Tu te sens prêt ?
4 examens blancs, d'une difficulté proche de l'examen, te permettent de te tester avant le jour J!

SNU
RÉGION ACADÉMIQUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Liberté Égalité Progrès



BESOIN D'AIDE DANS TES RÉVISIONS ?
REJOINS-NOUS SUR

www.facebook.com/codesrousseau

Rejoins nos communautés pour profiter de conseils et astuces :

- Facebook : [codesrousseau](#)
- Instagram : [codesrousseau](#)
- Twitter : [codesrousseau](#)
- LinkedIn : [codesrousseau](#)

Rejoins nos communautés pour profiter de conseils et astuces :

Rejoins nos communautés pour profiter de conseils et astuces :

Rejoins nos communautés pour profiter de conseils et astuces :

Deuxième avantage : la réalisation de la mission d'intérêt général donne droit dans l'année qui suit à une première présentation gratuite à l'ETG (exclusivement pour le permis B)

Étape 1

- Se rendre sur le site de l'ANTS <https://ants.gouv.fr/> et procéder à une inscription à l'examen du permis de conduire
- Au moment de l'inscription en ligne, 3 questions sont proposées
 1. Est-ce que l'utilisateur a effectué le SNU ?
 2. Dans le cas où la phase de cohésion a été terminée, est-ce que l'utilisateur dispose du certificat ? (Il s'agit de l'attestation de réalisation du séjour de cohésion)
 3. Dans le cas où la mission d'intérêt générale (MIG) a été effectuée, est-ce que l'utilisateur dispose du certificat ? (Il s'agit de l'attestation de réalisation de la MIG)
- Il convient ensuite de renseigner les dates de réalisation du séjour de cohésion (phase 1 du SNU) et de la mission d'intérêt générale (phase 2 du SNU) puis de téléverser les certificats des phases 1 et 2 du SNU

Étape 2

- Une fois la demande vérifiée et validée par les services instructeurs, un numéro d'enregistrement préfectoral harmonisé (NEPH) est transmis ainsi qu'un mél de confirmation pour une première présentation gratuite à l'ETG
- Dans le cas d'une demande non validée par les services instructeurs, un mél d'information est transmis. La poursuite de la demande d'inscription à l'ETG reste possible au même titre que tout usager.

Étape 3

- Dès réception du mél de confirmation, il est possible de procéder à l'inscription sur le site d'un organisateur agréé pour le passage de l'ETG. Il est envisageable d'être accompagné par l'auto-école choisie lors de l'apprentissage de la conduite

Important Aucun remboursement dans le cas d'une avance des frais du forfait de l'ETG ne peut être garantie, en cas de difficulté il est nécessaire de prendre contact avec le référent phase 2 du département du volontaire

Étape 4

- Lors de l'inscription sur le site d'un organisateur agréé pour l'ETG, il est nécessaire de cocher la case précisant la situation du candidat au regard du SNU (« Avez-vous passé le SNU ? ») ; à ce stade l'organisme vérifie via le NEPH l'éligibilité au passage gratuite de l'ETG
- Dans le cas de figure où un(e) volontaire abandonne la démarche après l'inscription sur le site de l'organisateur mais avant de s'être présenté à l'ETG. Il convient au volontaire de vérifier auprès de cet organisateur son droit à repasser gratuitement l'épreuve (en fournissant notamment le NEPH)
- Dans le cas de figure où le candidat ayant échoué à l'ETG et bénéficiant de la gratuité de l'examen dans le cadre du SNU, il sera nécessaire de payer les frais lors de la prochaine présentation à l'examen

Aller sur <https://moncompte.snu.gov.fr/autres-engagements> et découvrez différentes formes d'engagement possibles.

The screenshot displays the 'SNU Volontaires' website interface. On the left is a dark blue sidebar with navigation options: 'Accueil', 'Phase 1 - Séjour', 'Phase 2 - Engagement' (with a sub-menu 'Autres engagements' highlighted), and 'Besoin d'aide'. The main content area features a header 'SNU Volontaires' and a 'Log in or create account' button. The main heading is 'Les autres programmes d'engagement', with a sub-heading 'Rejoignez plus de 100 000 jeunes français déjà engagés dans de grandes causes'. Below this are three program cards: 1. 'Service civique' with a photo of a young woman, describing a voluntary commitment to public interest. 2. 'JeVeuxAider.gov.fr par la Réserve Civique' with a collage of diverse people, describing a civic engagement device accessible to all. 3. 'Réserve SNU' with a photo of students in uniform, followed by placeholder text. Navigation arrows and a 'Restart' button are visible at the bottom.

Les autres programmes d'engagement

Rejoignez plus de 100 000 jeunes français déjà engagés dans de grandes causes

Service civique

Un engagement volontaire au service de l'intérêt général, en France ou à l'étranger, auprès d'organisations à but non lucratif ou publiques, dans 9 domaines domaines d'actions jugés « prioritaires... [Voir plus](#)

[Découvrir >](#)

JeVeuxAider.gov.fr par la Réserve Civique

Un dispositif d'engagement civique accessible à tous, auprès d'organisations publiques ou associatives, dans 10 domaines d'action : santé, édu... [Voir plus](#)

[Découvrir >](#)

Réserve SNU

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Quisque quis nunc in ex pellentesque vulputate eget vel massa. Nulla ultrices odio ac fermentum elementum... [Voir plus](#)

[Restart R](#)

diagoriente
Outil d'aide à l'orientation

Dispositifs d'engagements proposés :

Le **Service Civique**, qui offre la possibilité aux jeunes de 16 à 25 ans, 30 en cas de situation de handicap, de s'engager pour une durée de 6 à 12 mois dans une mission de service civique, dans un des 10 domaines d'action reconnus « prioritaires pour la Nation ». Le jeune perçoit une indemnité de 620€ mensuel et d'une protection sociale.

www.service-civique.gouv.fr

La **réserve civique et ses réserves thématiques**, qui permettent à toute personne de plus de 16 ans de s'engager à faire vivre les valeurs de la République en participant à des missions d'intérêt général, à titre bénévole et occasionnel.

www.jeveuxaider.gouv.fr

L'engagement associatif, ouvert à tous les citoyens, permettant de s'investir bénévolement en faveur de l'intérêt général au sein d'une association

www.associations.gouv.fr/je-suis-jeune.html

Le **dispositif des jeunes sapeurs-pompiers**, pour les jeunes de 11 à 18 ans, qui leur permet, en quatre cycles de formation successifs, de découvrir les matériels, les comportements qui sauvent et l'engagement citoyen puis de mettre en œuvre procédure et matériels dans des contextes de plus en plus proches de la réalité opérationnelle

www.interieur.gouv.fr/Le-ministere/Securite-civile/Metiers-et-concours/Les-metiers-de-la-securite-civile/Comment-devenir-jeune-sapeur-pompier-JSP

Les **sapeurs-pompiers volontaires**, dès 16 ans, sous réserve de conditions (aptitude physique, conditions civiques, etc.) et de formations, participent sur l'ensemble du territoire aux missions de sécurité civile de toute nature confiées principalement aux services d'incendie et de secours (biens, personnes, environnement)

www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/sapeur-pompier-volontaire-spv

Les **différentes réserves des armées**, qui regroupent des Français de plus de 17 ans désireux de contribuer à la sécurité de leur pays en consacrant une partie de leur temps à la défense de la France, notamment en participant à des missions de protection de la population

<https://www.reservistes.defense.gouv.fr/>

La **réserve de la gendarmerie nationale**, ouverte aux jeunes dès 17 ans, pour leur permettre de renforcer les gendarmes dans leurs missions : patrouille, sécurisation de grands événements, enquête, etc.

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/recrutement/recrutements-et-conditions-d-acces/reserviste-dans-la-reserve-operationnelle

La **réserve de la police nationale**, ouverte aux jeunes de plus de 18 ans, qui leur permet d'apporter un soutien à l'activité opérationnelle et administrative de la police ou une expertise (interprètes, juristes, informaticiens...)

www.devenirpolicier.fr/nous-rejoindre/autres-recrutements/reserviste-operationnel

Le **corps européen de solidarité**, qui donne aux jeunes de plus de 18 ans la possibilité de se porter volontaires dans des projets organisés dans leur pays ou à l'étranger et destinés à aider des communautés et des personnes dans toute l'Europe, et ce, pour des projets d'une durée de 2 à 12 mois

www.corpseuropeensolidarite.fr

Les **différentes formes de volontariat à l'international**, et notamment le volontariat de solidarité internationale ou le Service Civique à l'international

<https://jeunes.gouv.fr/>

Le **service militaire volontaire** est un dispositif innovant pour l'insertion socio-professionnelle des jeunes françaises et français, de 18 à 25 ans, en difficulté et éloignés de l'emploi

www.le-smv.org/

SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Je trouve les coordonnées de mon référent :



Dès de le début de votre phase 2 vous pouvez être accompagné(e) par votre référent départemental

Depuis votre profil :

- cliquez sur le bouton “besoin d’aide” puis “contacter quelqu’un”

Constance,
prêt pour la phase 2 ?

Mettez votre énergie au service d'une société plus solidaire et découvrez votre talent pour l'engagement en réalisant une mission d'intérêt général !

Réaliser ma mission d'intérêt général

Voir les détails de ma phase 1

Contactez quelqu'un
Vous avez un problème technique, vous souhaitez en savoir plus sur votre situation, ou souhaitez contacter l'un de vos référents ?

Débloquez votre accès gratuit au code de la route >

Des questions sur le Recensement, la Journée Défense et Mémoire (JDM) ou la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) ? >

Je suis
Choisir mon rôle

Sujet
Phase 2 - Mission d'intérêt général

Mon message
Bonjour,

Ajouter un fichier
Taille maximale : 5 Mo. Formats supportés : jpg, png, pdf, docx, xlsx. Plusieurs fichiers possibles.

Parcourir... Aucun fichier sélectionné.

Envoyer